Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal =

Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 139 (1988)

Heft: 7

Artikel: Xavier Marchand (1799-1859)

Autor: Noirjean, François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-766730

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Xavier Marchand (1799–1859)

Par *François Noirjean* (Office du patrimoine historique, CH-2900 Porrentruy)

Oxf.: 902.1 Marchand

Parmi les Jurassiens qui se sont illustrés dans le domaine de la sylviculture, Xavier Marchand occupe assurément une place à part en raison de sa brillante carrière. Chargé de l'inspection des forêts du Jura (1832–1847), puis du Canton de Berne (1847–1853), Xavier Marchand fut appelé, en 1855, à la chaire de sylviculture fondée à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. L'assemblée de la Société forestière suisse dans la République et Canton du Jura fournit l'occasion bienvenue de rappeler l'influence décisive de cet illustre devancier pour le développement de la sylviculture au XIXe siècle.

Zu den Jurassiern, die sich in waldbaulicher Hinsicht einen Namen gemacht haben, gehört zweifellos Xavier Marchand. Forstinspektor des Jura von 1832 bis 1847 und anschliessend des Kantons Bern (1847 bis 1853), wurde Marchand 1855 als Waldbauprofessor an die Eidgenössische Technische Hochschule in Zürich berufen.

Die Versammlung des Schweizerischen Forstvereins im Kanton Jura bietet die willkommene Gelegenheit, den Einfluss dieses Pioniers auf die Entwicklung des Waldbaus im 19. Jahrhundert in Erinnerung zu rufen.

Formation et voyages

Né le 30 mai 1799 dans une famille paysanne, qui exploitait le domaine de Chercenay, sur le territoire de la commune de Soubey, Xavier était le onzième enfant d'Etienne Joseph Marchand et d'Anne Marie née Girardin de Brunefarine. Très tôt, il se distingue par ses aptitudes à l'étude. Il acquiert les rudiments des études classiques auprès du curé de la paroisse, puis part étudier la philosophie, et du même coup la langue allemande, au gymnase de Soleure. Immatriculé à la faculté de droit de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, il suit l'enseignement du célèbre Charles Vinceslas de Rotteck (1775–1840), qui enseigna d'abord l'histoire et la géographie comparée, puis le droit national et les sciences politiques. Après un séjour de deux ans à Fribourg, il poursuit ses études à Vienne, avant d'être engagé, comme d'autres de ses contemporains, en qualité de précepteur dans une famille noble; ainsi, Xavier Marchand se rend en Pologne dans la famille Potocki, dont il accompagnera les fils à l'Université de

Munich en 1829. C'est dans la capitale bavaroise qu'il s'initie aux sciences forestières, formation qu'il peut parfaire grâce aux voyages qui le conduisent, toujours en compagnie des comtes Potocki, dans les Etats germaniques, en Ukraine, en Italie...

Xavier Marchand rentre dans le Jura en 1832, peut-être en raison de la Révolution polonaise qui compromit, dans ce pays, sa carrière en qualité de forestier. Il se situe d'emblée dans l'entourage de l'influent Xavier Stockmar, alors préfet du district de Porrentruy.

Le 4 mai 1836, Xavier Marchand épouse à Porrentruy Marie Agathe Julie Blétry, de Belfort. L'acte mentionne parmi ses témoins Joseph Choffat, successeur de Xavier Stockmar à la préfecture de Porrentruy, et Jules Thurmann, géologue célèbre. Pour la petite histoire, relevons que le 15 juin suivant, Xavier Marchand fut le témoin du préfet Choffat lors de son mariage avec Marie Anne Jeanne Baptiste Béchaux.

Fonctions publiques

Collaborant au journal *L'Helvétie*, publié dès juillet 1832, Xavier Marchand est désigné la même année en qualité d'inspecteur pour les arrondissements forestiers du Jura, fonction qu'il remplit jusqu'en 1847.

En mai 1847, Xavier Marchand est nommé par le Conseil-exécutif à la charge d'intendant des forêts du canton de Berne, charge qu'il occupe jusqu'à sa suppression en 1853. Ainsi, Marchand devient l'un des principaux responsables de l'administration forestière bernoise.

Parallèlement à ses activités professionnelles, Xavier Marchand est désigné, le 20 novembre 1833, par le collège électoral des Deux Cents pour siéger au Grand Conseil parmi les 40 députés choisis par cooptation; il est confirmé pour un nouveau mandat le 30 novembre 1836 et siège au Parlement jusqu'en 1839.

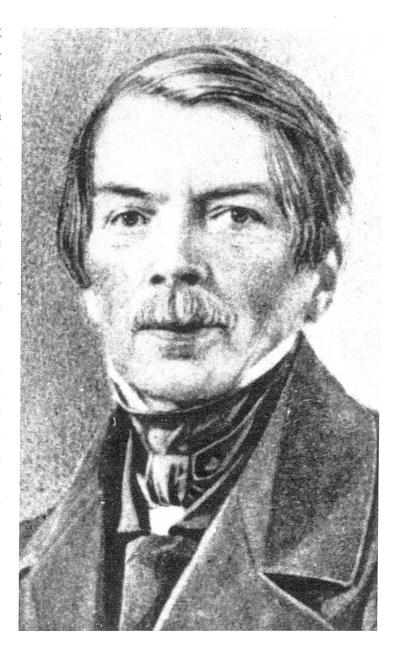
Dans une lettre datée du 5 mai 1835, l'avocat Auguste Bille (1796—1848), patriote neuchâtelois devenu secrétaire puis traducteur à la Chancellerie de Berne, brosse un portrait saisissant de «l'inspecteur des forêts du Jura, le radical quand même, l'homme principe qui, hélas! lutte contre une maladie de poitrine dont je redoute pour lui les suites fâcheuses; le préfet de Porrentruy [Xavier Stockmar] l'a pris chez lui, afin de le sortir de son ménage de garçon et de lui donner les soins dont sa santé avait besoin pendant cet hiver: [Eusèbe Henri] Gaullieur [rédacteur de *L'Helvétie*] m'en avait souvent donné de si tristes nouvelles que je désespérais presque de lui, quand à ma grande surprise il est arrivé pour siéger au Grand Conseil et défendre l'existence de l'Université attaquée en la personne des professeurs. Il est pâle, maigri, et malgré son air malade, il conserve son énergie et sa gaîté: j'avais les larmes aux yeux en l'embrassant; notez que c'est la première fois que je l'embrasse, mais il m'apparaissait comme un ressuscité.» Xavier Marchand avait déjà été affecté dans sa santé durant ses

études à Fribourg-en-Brisgau; il souffrait d'une maladie des yeux qui l'empêchait pratiquement d'écrire et le forçait à développer une attention soutenue en suivant les cours.

Le 22 janvier 1836, le Département de l'Education nomme Xavier Marchand en qualité de commissaire des écoles pour les lieutenances de Bonfol et de Miécourt, dans le district de Porrentruy, fonction qu'il occupe jusqu'en 1838. Xavier Marchand participa en outre, pour la sylviculture, aux cours préparatoires destinés aux régents et forestiers du Jura avant la fondation de l'école normale des instituteurs. Très soucieux de conserver des liens étroits avec le Jura, Xavier Marchand figure parmi les membres fondateurs, en 1847, de la Société jurassienne d'Emulation, à laquelle il présenta plusieurs communications touchant les sciences forestières, et qui publia plusieurs de ses mémoires.

La fonction d'intendant des forêts ayant été supprimée par le Gouvernement conservateur de 1850, Xavier Marchand quitte le canton de Berne et devient, avec Cunier, l'administrateur des biens de l'ancien couvent cistercien de St-Urban, sécularisé par le Grand Conseil lucernois le 13 avril 1848, et dont les domaines ont été rachetés par un groupe financier bernois en 1853.

La même année 1853, Xavier Marchand présente un rapport sur la production et la consommation de bois dans le canton de Berne, à l'assemblée des forestiers suisses, à Interlaken. Le 10 septembre 1855, il est nommé professeur de langue française pour la sylviculture à l'Ecole polytechnique fédérale. C'est à Zurich qu'il s'éteignit le 1er novembre 1859.



Les écrits de Xavier Marchand

Bien que réduite à quelques titres, la bibliographie de Xavier Marchand constitue un apport décisif à la science forestière du XIXe siècle. Son œuvre la plus remarquée fut probablement son *Mémoire sur le déboisement des montagnes*. Il s'agit d'un rapport qu'il adresse à la Direction de l'Intérieur du Canton de Berne et qu'il présenta à l'assemblée de la Société jurassienne d'Emulation en mai 1849 puis devant les forestiers suisses réunis à Berthoud le mois suivant. Le succès de cette communication fut immédiat. Le 14 août 1849, le Conseil d'Etat du canton de Vaud décide d'acheter 400 exemplaires de ce rapport pour le distribuer aux responsables des forêts, aux communes et aux écoles moyennes.

Dans ce mémoire, Xavier Marchand contredit l'intendant des domaines et forêts du canton de Berne et l'inspecteur forestier de l'arrondissement de l'Emmental, favorables l'un et l'autre à l'octroi de permis de défrichement. L'auteur commence par nuancer les droits de propriété en raison de l'intérêt général que revêt l'exploitation des forêts. Il stigmatise ensuite les conséquences, graves à ses yeux, d'un défrichement démesuré et prédit les ravages désastreux d'une érosion intense réduisant les zones défrichées en terres incultes et menaçant les plaines qui ne seraient plus à l'abri ni des éboulements, ni des inondations.

Dans ses développements, le forestier dénonce avec la même vigueur l'exploitation trop intense des réserves forestières et les dégâts résultant du parcours du bétail. Il s'insurge contre les défrichements pratiqués dans l'Emmental et en décrit «les effets désastreux»; il multiplie les exemples pour souligner l'incidence des forêts sur la régularité des cours d'eau et le maintien des sources.

Le rôle de Xavier Marchand apparaît d'autant plus déterminant qu'à son époque, les communes jurassiennes tirent des revenus considérables du bois fourni aux établissements sidérurgiques de la France voisine, Audincourt et Lucelle notamment; l'exportation du combustible est autorisée par le règlement forestier, adopté grâce à l'influence de Xavier Stockmar en 1836, pour mettre fin au monopole de fait que les forges du Jura exerçaient sur le marché.

Xavier Marchand dénonce l'avis de «ceux qui ne voient dans les forêts que la production de bois, qui ne connaissent de la vie d'un arbre que l'accroissement et qui, par conséquent, n'en prisent que le cadavre; ce sont, en un mot, tous ces économistes qui ont poussé leurs études nature-historiques jusqu'au pot-au-feu, mais pas au-delà.»

Les idées de Marchand firent leur chemin. Les communes jurassiennes délimitent alors les pâturages livrés au parcours du bétail des champs destinés aux cultures fourragères et céréalières. De plus, l'*Ordonnance de police concernant l'aménagement des forêts, les défrichements, les coupes et les flottages*, du 26 octobre 1853, stipule qu'«en règle générale, il ne sera pas fait de défrichement des forêts dans les districts de l'Oberland» et dans ceux de l'Emmental, «ces districts étant les moins boisés du Canton et leurs forêts couvrant pour la plupart des côtes escarpées».

Les idées émises par Xavier Marchand révèlent un certain courage politique; les rapports soumis aux autorités «contenant les raisonnements les plus erronés et des conclusions grosses de désastres et de calamités, j'ai senti, écrit-il, que je ne pouvais pas garder le silence, que l'emploi que j'occupe me faisait un devoir impérieux de m'élever contre des doctrines aussi dangeureuses, si mon patriotisme et l'amour de la justice pour tous ne suffisaient pas pour exciter tout mon zèle». Malgré la fermeté de ses propos, le texte de Marchand traduit aussi une honnêteté du meilleur aloi: «Pour prévenir toute fausse interprétation, j'ai hâte de déclarer qu'en attaquant les erreurs de mes deux honorables adversaires, je rends hommage à leur loyauté; je veux combattre leur doctrine, mais jamais leurs intentions: je m'opposerai de toutes mes forces à la réalisation de leurs vœux imprudents, sans cesser de respecter leurs personnes.»

Cette attitude se vérifie chez Xavier Marchand dès le début de ses fonctions; en traduisant les *Considérations sur les forges du Jura bernois et sur la libre exportation du bois*, de Charles Kasthofer, inspecteur général des forêts, Xavier Marchand ajoute des remarques dans l'édition française, sortie de l'Imprimerie de L'Helvétie en 1833, pour nuancer, voire contredire les propos de son supérieur hiérarchique.

Les rares publications de Xavier Marchand et l'absence d'une véritable biographie qui lui serait consacrée limitent les connaissances que nous conservons de son action et diminuent certainement le rôle qu'on lui attribue pour le développement des sciences forestières dans le Jura et en Suisse. Aussi peut-on continuer de regretter que les divers rapports rédigés par le célèbre forestier n'ont pas tous été publiés, comme le déplorait déjà Xavier Kohler, dans la nécrologie qu'il publia, dans le journal *Le Jura*, du 17 novembre 1859, après le décès de Xavier Marchand.